

Référentiel de compétences

Le naturaliste

Note de synthèse sur les compétences et connaissances attachées au métier de naturaliste. Travail mené par l'Association française interprofessionnelle des écologues (AFIE), les syndicats CINOV Territoires et environnement, Syntec-Ingénierie et l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE).



Contact :

Thomas Redoulez

t.redoulez@genie-ecologique.fr

Sommaire

1- Contexte	3
2- Objectif de la dynamique	3
3- Le métier de naturaliste	3
Plusieurs fonctions	3
Niveaux de compétence	3
4- Le référentiel de compétences	4
Les compétences du naturaliste	4
Les connaissances du naturaliste	5
Secteur d'activité	5
Types d'emplois accessibles	5

1- Contexte

Des tensions fortes existent sur le marché de l'emploi pour le recrutement des naturalistes, avec des hétérogénéités importantes en fonction des régions, des taxons et des employeurs. Peu de parcours de formation existent aujourd'hui. Afin de contribuer à réduire ces tensions, des actions sont en cours pour améliorer l'adéquation des parcours existants avec les besoins des professionnels et favoriser le développement de nouveaux cursus. Dans ce cadre, il est d'abord nécessaire de formaliser un référentiel de compétences du naturaliste fondé sur les attentes des employeurs.

Le groupe de travail

En lien avec [les travaux](#) du GT Ingénieur écologue porté par l'AFIE et l'UPGE, les réseaux professionnels se sont réunis pour formaliser le référentiel de compétences du naturaliste validé par les professionnels, qui puisse servir de base aux équipes pédagogiques pour faire évoluer les formations existantes ou en monter de nouvelles.

Autres référentiels de compétences

Voici quelques ressources liées :

- [la fiche](#) de l'OPIIEC sur le chargé d'études naturaliste ;
- [la fiche](#) du portail *metier-biodiversite.fr* sur l'expert biodiversité ;
- [la fiche](#) RNCP du chargé de projet en gestion et valorisation naturaliste ;
- [le référentiel de compétences](#) de l'ingénieur écologue.

2- Objectif de la dynamique

Décrire le métier de naturaliste et formaliser les attentes des employeurs.

3- Le métier de naturaliste

Le naturaliste est un expert de la biodiversité. Il est spécialisé sur l'identification d'un ou plusieurs taxons et la connaissance de leur biologie, écologie et niveau d'enjeu.

Les missions naturalistes sont à la base des études écologiques. Elles permettent d'identifier les espèces, les habitats et leurs interactions au sein d'un écosystème. Ces données permettent en partie de décrire l'état du milieu et ses fonctions écologiques, en apportant des éléments pour préciser leur état de conservation. Ces missions sont notamment mises en œuvre en relation avec des diagnostics, des projets d'aménagement, des plans et programmes, des plans de gestion pour anticiper des impacts ou suivre les évolutions de l'écosystème.

Plusieurs fonctions

Le métier de naturaliste est décliné en plusieurs fonctions :

- le **technicien naturaliste** réalise principalement les missions de terrain ;
- le **chargé d'études naturaliste** sait mener les inventaires, en analyser les résultats (diagnostic et état initial) et en faire la présentation ;
- le **chef de projet naturaliste** pilote l'ensemble du projet et coordonne les équipes.

Niveaux de compétence

Chaque fonction représente un ensemble de compétences correspondant à un niveau de formation :

- technicien naturaliste : **bac+2** à **bac+3** ;
- chargé d'études naturaliste : **bac+3** à **bac+5** selon compétences ;
- chef de projet naturaliste : **bac+5** avec expérience.

4- Le référentiel de compétences

Les compétences du naturaliste

Compétences communes au **technicien**, **chargé d'études** et **chef de projet**.

1- Définir la méthode d'inventaire* :

- récolter des données de provenance et nature variées ;
- synthétiser l'information afin d'élaborer la stratégie d'acquisition de connaissances ;
- définir les protocoles appropriés et l'effort d'échantillonnage.

*Le **technicien** sait choisir la méthode d'inventaire.
Le **chargé d'études** est capable d'élaborer cette méthode avec l'aide du chef de projet.
Le **chef de projet** peut élaborer cette méthode.

2- Mener l'inventaire écologique d'un ou plusieurs taxons :

- inventorier les espèces, habitats et fonctions suivant les protocoles établis ;
- identifier le besoin de faire appel à d'autres spécialistes, le cas échéant ;
- identifier les espèces et habitats protégés ou patrimoniaux ;
- banqueriser les données selon les formats adéquats.

Le **technicien naturaliste** doit également être capable de contribuer à la réalisation du diagnostic écologique, à l'analyse des impacts et à la définition des mesures ERC.

Compétences des **chargés d'études** et **chefs de projet**.

3- Réaliser le diagnostic écologique :

- décrire globalement le fonctionnement de l'écosystème ;
- réaliser la cartographie des espèces et habitats et la décrire ;
- identifier et hiérarchiser les enjeux écologiques.

4- Présenter l'état initial :

- rédiger un dossier de présentation des méthodologies, résultats et interprétations ;
- présenter les résultats à l'écrit : synthèse, cartes...

Le **chargé d'études naturaliste** doit également être capable de contribuer à la réalisation de l'analyse des impacts du projet et la définition des mesures ERC.

Compétences du **chef de projet**.

5- Réaliser l'analyse des impacts du projet et la définition des mesures.

6- Piloter le projet :

- coordonner l'équipe de naturalistes ;
- organiser le calendrier du projet ;
- gérer les relations avec les clients et les services de l'État.

Les connaissances du naturaliste

Connaissances communes au **technicien**, **chargé d'études** et **chef de projet**.

1- Connaissances naturalistes (cœur du métier)

- spécialiste d'un ou plusieurs taxons, leurs enjeux et leur écologie ;
- connaissances de base sur les principaux taxons faunistiques et floristiques, en particulier sur les espèces protégées et remarquables.

2- Connaissances écologiques*

- biologie : bases en biologie animale et végétale ;
- écologie théorique : fonctionnement des écosystèmes, cycle des éléments, écologie des espèces et des populations ;
- écologie appliquée : diagnostics écologiques... ;
- notions de génie écologique : établissement de plans de gestion, suivis et évaluations écologiques, gestion d'espaces naturels, travaux de génie écologique ;

***Technicien** : notion sur ces connaissances.
Chargé d'études : maîtrise ces connaissances.
Chef de projet : expertise approfondie.

3- Connaissances générales

- information : analyse des données, utilisation des SIG, gestion de bases de données simples ;
- cadre réglementaire et patrimonial : espèces protégées, listes rouges... ;

Connaissances du **chargé d'études**.

- notions de droit de l'environnement : séquence ERC, étude d'impact, aires protégées ;

Connaissances du **chef de projet**.

- connaissance approfondie du droit de l'environnement ;
- compréhension des jeux d'acteurs : organisation des acteurs publics, compétences, enjeux, dynamiques d'aménagement du territoire...

Secteur d'activité

Domaine de l'écologie au sein de bureaux d'études, gestionnaires d'espaces naturels, services environnement d'aménageurs... auprès d'acteurs tant publics que privés.

Types d'emplois accessibles

Emplois d'expert au sein des organismes suivants :

- bureau d'études en écologie spécialisé ;
- indépendant ;
- entreprise de travaux de génie écologique ;
- gestionnaire d'espaces naturels : CEN, sites Natura 2000, parcs régionaux... ;
- association de protection de l'environnement.
- services techniques de collectivités
- DREAL, Autorité environnementale
- autres : OFB, MNHN...